MODALITES DE GROUPEMENT ET ROLE DES ADULTES DE LA CLASSE

1°/ Différentes modalités de groupement

Le choix des modalités de groupement se fait en fonction des apprentissages

→ Différents modes de regroupements : pourquoi ?

- Mettre en place de groupes fixes hétérogènes (couleur…) est un fonctionnement qui convient à certaines formes d'apprentissage comme dans les ateliers ″tournants″ (dirigés, autonomes) mais qui ne peut pas être généralisé tout le temps.

- Réaliser des observations fines des élèves pour réaliser des groupes de besoin, de niveaux, de grands, moyens, petits parleurs *«Parler ensemble en maternelle »* AGNES FLORIN ; Ellipses 1995… La mise en place de situations de recherche, d'entraînements autonomes permet à l'enseignant de se libérer du groupe pour observer les démarches d'apprentissage de ses élèves *(diaporama ateliers de manipulation autonomes)*. L'analyse des résultats du P.A.L. (Plan Académique Langage) en début d'année, pour les GS, est à considérer comme un outil pour préparer sa classe. Se construire des outils d'observations : grilles (lexique, syntaxe en réception et en production) en fonction des projets de la classe, quelque soit le domaine : *«Le langage à la maternelle»*[1] *et «Ressources pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle»…*[2]

- Penser à mettre en place du tutorat entre les élèves : des grands qui s'occupent de plus jeunes, apprendre à coopérer.

- Alterner les modalités de groupement et les formes de travail : manipulation, oral, écrit, jeu, écoute, collectif, individuel, petit groupe, dirigé, régulé, libre, autonome, enseignant / élève, tutorat, interactions entre élèves…

- Veiller au temps d'attention de l'élève : l'attention effective d'un élève de PS est de 10 mn, voire moins, selon l'activité demandée.

[1] http://eduscol.education.fr/cid48415/s-approprer-le%20langage-decouvrir-l-ecrit.html

[2] http://eduscol.education.fr/cid52525/ressources-pour-le-vocabulaire.html

QUELQUES REMARQUES AUTOUR DES ATELIERS*

	Atelier dirigé	Atelier régulé	Atelier libre	Atelier autonome
Définition	Dirigé par l'enseignant C'est un atelier de construction de savoir, de mise en place de situations- problème : découverte, recherche, apprentissage, préparation d'une activité collective...	Accompagné par un adulte (souvent ATSEM). Atelier conçu comme un atelier autonome mais présence de l'adulte nécessaire : sur le plan matériel (ajouter de la peinture), pour réguler (jeux collectifs) ou assurer la sécurité des élèves.	C'est un atelier qui permet à l'enfant de s'investir dans une tâche choisie, qui correspond à un besoin ou un désir ou de production personnelle (dessin).	C'est un atelier dans lequel l'enfant est capable de réaliser une tâche, définie par une consigne précise, sans accompagnement. L'enfant doit pouvoir dire ce qu'il fait, pourquoi et comment faire. L'accès aux outils et aux aides est fonctionnel.
Objectifs	Favoriser les échanges verbaux, la manipulation, l'expérimentation, les interactions, la verbalisation de l'action et des procédures. Doit se terminer par un moment d'analyse réflexive, « ce qu'on a appris »	Entraîner ou réinvestir une compétence, un savoir faire qui a déjà été travaillé en amont. Développer l'autonomie.	Mener à bien un projet personnel. Développer l'autonomie.	Entraîner ou réinvestir une compétence, un savoir faire qui a déjà été travaillé en amont. Développer l'autonomie.
	L'atelier est une organisation des activités en fonction **d'objectifs** assignés, sous tendu par une **intention pédagogique** (acquisition d'une compétence). **L'atelier doit être un MOYEN au service des apprentissages, au sein d'un cadre COHERENT** (projet de la classe, du maître ou de l'élève). L'atelier doit être un centre de ressources, un lieu évolutif où l'on s'exerce, où l'on produit, pour des fins clairement définies. Le rangement est pensé, catégorisé, étiqueté. L'élève y trouve tout ce qu'il faut pour réaliser une tâche pensée et se donner les moyens de sa réalisation. C'est aussi un lieu d'évaluation de l'élève par le maître ou de l'élève lui-même ou par des pairs.			
	C'est n'est pas un temps répétitif quotidiennement , ni une fiche d'exercices faisant l'objet d'une rotation de groupes d'élèves. Ce ne sont pas des enfants assis les uns à côté des autres, qui reçoivent un modèle en suivant les consignes très précises données par la maitresse. Les ateliers ne sont pas des activités identiques de la petite à la grande section.			

* réalisé à partir de travaux de divers groupes « maternelle », notamment celui de l'Isère et de Rouen.

QUELQUES REMARQUES AUTOUR DES MODES DE REGROUPEMENT*

	Classe entière	Groupe hétérogène	Groupe homogène	tutorat	individuel	
					Même tâche	Tâche différente
phase	Structuration Synthèse Présentation de projet Écoute Production collective (chant)	Découverte Structuration d'un apprentissage Échanges	Découverte Structuration d'un apprentissage Échanges	Structuration d'un apprentissage Échanges Entraînement mutualisation	Essai/erreur Entraînement Exercice Évaluation	
avantage	Permet de fédérer le groupe. Rassemble autour de mêmes informations. Commence à mettre en place des règles de socialisation.	Rend l'animation dans le groupe plus efficace Facilite les échanges et les relances Dynamise les conflits sociaux cognitifs	Permet de cibler plus finement un objectif adapté à un groupe d'élèves en particulier Facilite une évaluation plus fine	Favorise l'implication Valorise les élèves Met en avant les réussites	Permet la production d'un travail observable, identifiable, évaluable Permet de fixer des acquis Centration sur une tâche	Permet une différenciation Est lié aux compétences de chacun Développe l'autonomie Permet la mise en œuvre d'un contrat ou plan de travail
difficulté	Mobiliser tout le monde. Canaliser les leaders Observer chacun et repérer les évitements	Éviter de montrer des écarts trop importants Constituer des groupes fiables Déterminer s'il s'agit d'un travail « en » groupe ou « de » groupe	Définir des objectifs précis et hiérarchisés Stigmatiser un groupe d'échecs	Mesurer l'implication effective de chacun Responsabiliser trop tôt ou trop lourdement	Assurer la compréhension de l'objet du travail, de la nature de la tâche, de l'attendu Cerner les éléments parasites	Trouver des outils de différenciation Trouver des méthodes de suivi efficaces
remarques	Obligatoirement un temps court et variable dans la durée selon les âges (de 5mn en PS à 15/ 20 mn en GS)	Ces deux modalités mobilisent le maître et implique l'organisation de groupes autonomes parallèles. La mise en place peut être longue. Elles rentrent dans des organisations possibles en ateliers tournants ou pas.		Peut s'organiser entre enfant, avec le maître, avec un autre adulte. Il nécessite une bonne coordination des actions	Forme assez traditionnelle de travail	Relève de l'adaptation pédagogique

* réalisé à partir de travaux de divers groupes « maternelle », notamment celui de Rouen

C. Gastard IEN maternelle 22 2009

2- Différencier

« Pour différencier la pédagogie, encore faut-il que les élèves soient d'accord et ne considèrent pas les efforts de l'enseignant comme péjoratifs, les mettant à l'écart du groupe, stigmatisant leurs difficultés. Il faut donc « discuter » avec eux pour qu'ils comprennent le sens des aides apportées, le pourquoi de la constitution de certains groupes, etc.…Ce n'est pas du temps perdu ; c'est un moyen d'aller dans le sens de la mise en œuvre du projet personnel. Cette entrée par le côté psychologique de la différenciation est indispensable pour rendre les actions efficaces. » Pierre MERLE

La situation d'apprentissage proposée doit être :

- dotée de sens
- offerte à tous
- suffisamment ouverte
- avec un obstacle à franchir clairement repéré

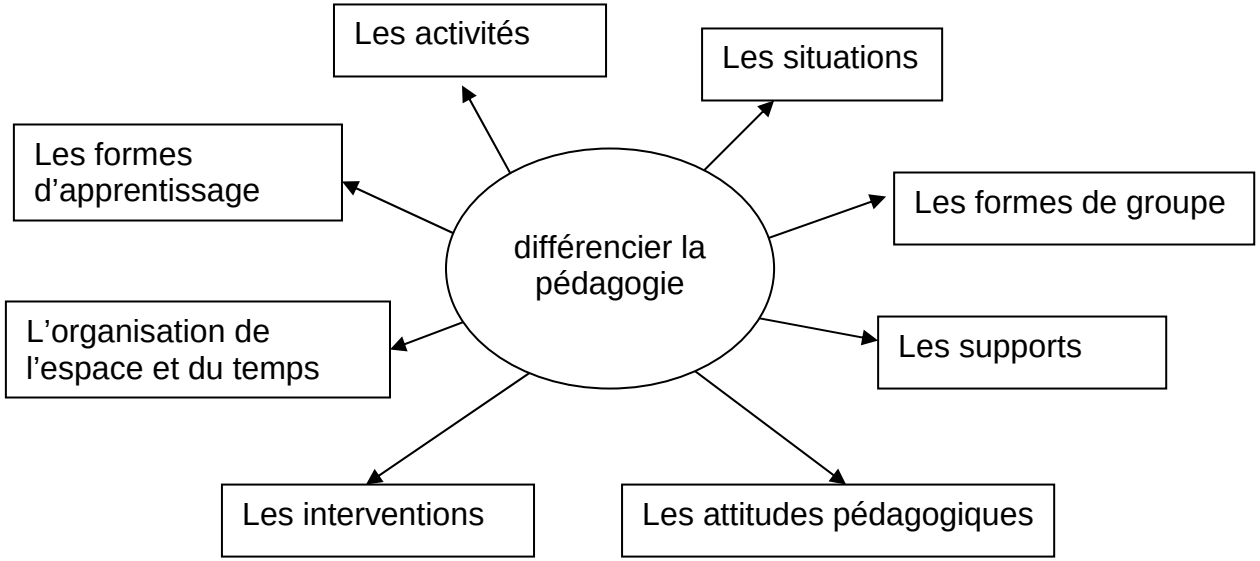

3- Rôle des adultes

L'élève de maternelle est amené à connaître quotidiennement plusieurs formes d'organisations sociales et didactiques qui configurent les activités et les interactions avec les divers partenaires (PE, ATSEM, AVS…). Le jeune enfant est enrôlé dans des organisations sociales variées à l'intérieur de l'école et confronté à des logiques d'actions diverses. Il est donc important, pour l'enseignant, d'assigner à chaque intervenant des tâches précises et de définir le rôle de chacun.

	L'enseignant	Relation enseignant / Atsem	Relation enseignant / Avs
Avant la classe	L'enseignant • organise ➢ la classe (espace / temps) ➢ les divers enseignements ➢ bâtit une progression et une programmation sur l'année et sur le cycle ➢ articule, fait du lien entre les divers enseignements dans le cadre de la polyvalence ➢ élabore une progression différenciée selon les besoins, les niveaux des élèves en s'appuyant sur ses connaissances des processus d'apprentissages des élèves et de la psychologue des élèves • travaille en équipe ➢ conseils de cycle ➢ de maîtres ➢ d'équipe	L'enseignant • définit les objectifs, le cadre • anticipe une bonne préparation ➢ le matériel ➢ le déroulement ➢ la durée ➢ le nombre d'enfants ➢ les noms des enfants ou groupe • donne une consigne claire, précise, concise selon l'activité • précise le rôle de l'ATSEM dans son cahier journal ➢ plus ou moins de guidage ➢ interventions ou pas ➢ surveillance …	L'enseignant • fait du lien en équipe éducative dans le cadre du projet de l'élève, identifie des contraintes et des ressources • analyse des besoins de l'enfant et définit des objectifs éducatifs et pédagogiques • construit l'emploi du temps • anticipe avec l'AVS sur ses modes d'intervention dans la classe, selon la situation, le lieu… *(accompagnement / au handicap)* ➢ quelle place ? ➢ quel rôle ? ➢ quelles aides ? ➢ quelle part d'autonomie pour l'élève ? *L'AVS permet l'intégration pas la stigmatisation ; il facilite l'insertion dans le groupe. L'objectif a plus ou moins long terme est de permettre à l'élève de se passer, dans la mesure du possible de cette "béquille".*
Pendant la classe	L'enseignant • adapte les formes d'interventions et de communication aux types de situations et d'activités prévues : postures, place, interventions, consignes... • encourage, relance, motive, sollicite, écoute, échange, permet à l'élève de prendre la parole dans l'espace d'apprentissage • conduit les apprentissages fondamentaux pour tous les élèves dans le cadre des textes • prend en charge un groupe ou la classe, amène les élèves à résoudre un problème, une situation • développe la participation et la coopération	L'enseignant ➢ présente la situation ou le problème à résoudre aux élèves en présence de l'ATSEM ➢ rappelle aux élèves qu'il fera un bilan avec eux de leur activité ➢ passe éventuellement voir ce qui se passe pendant ou après l'atelier (intérêt) L'atsem ➢ aide à l'organisation ➢ rappelle ou fait reformuler la consigne, fait verbaliser « qu'est-ce que tu dois faire ? » ➢ laisse un temps d'exploration selon l'activité	L'avs • accompagne l'élève handicapé en fonction de ses besoins • intègre au maximum au groupe en permettant un maximum d'autonomie • ne fait pas pour l'élève • note les réussites, les besoins, les difficultés rencontrées pour échanger avec l'enseignant et adapter ensuite

	entre élèves. • observe les élèves, différencie • fait face aux conflits.	➢ encourage, relance, motive, sollicite écoute, échange ➢ accepte les essais erreurs ➢ ne fait pas à la place de l'élève ➢ observe, note les réussites, les besoins, les difficultés rencontrées pour échanger avec l'enseignant ultérieurement ➢ associe les élèves au rangement	
Après la classe	L'enseignant • fait le bilan des observations, analyse sa pratique : Quelle aide a été apportée ? Quelles difficultés rencontrées ? Quelle autonomie ? … • prévoit un réajustement de l'atelier ou un prolongement, des remédiations… • rencontre les familles, assiste aux équipes éducatives • collabore avec les partenaires sociaux, médicaux…	L'enseignant • fait le bilan avec l'ATSEM (outil de liaison ou/et communication)	L'enseignant • fait le bilan avec l'avs (outil de liaison ou/et communication) L'avs • participe au suivi de scolarisation

ATSEM

Fonction éducative (soin et aide des enfants durant le temps scolaire)

- Participe à l'accueil des enfants et de leur famille
- Aide à l'habillage, le déshabillage, le rangement, la recherche de vêtements
- Assure les soins d'hygiène : propreté corporelle et vestimentaire, passages aux toilettes
- Donne les soins infirmiers
- Réconforte, écoute des enfants
- Surveille la sieste

Fonction d'aide et d'assistance sous la responsabilité de l'enseignant

- Apporte de l'aide matérielle pour les activités pédagogiques
- Met en place le matériel pour les ateliers
- Aide à l'encadrement d'activités (ateliers, fêtes, BCD…)
- Accompagne des sorties scolaires
- Participe aux services de surveillance, accueil, collation, sieste, cour...

Lien entre le scolaire et le périscolaire éventuellement

- Aide et assistance durant le temps de midi
- Conduit et accompagne au restaurant scolaire et installe les enfants à table
- Vérifie les présences
- Accompagne les enfants pendant le repas
- Accompagne les enfants à la sieste

Fonction d'entretien (responsabilité de la propreté des locaux et du matériel)

- Entretient et range
  - la classe
  - les locaux
  - le matériel

Références :

http://www.ac-caen.fr/orne/etab/ressadmin/doc/1degre/LES%20ATSEM.pdf

http://www.legifranc...eTexte=20090526

QUI FAIT QUOI ? (AVS) *Document ASH 56*

	Enseignant	AVS	Autre
Organisation pédagogique			
Qui détermine les besoins de compensation de l'élève ?			MDA
Qui est garant du PPS de l'élève ?	X		Equipe enseignante + l'enseignant référant
Qui détermine le temps de présence de l'AVS dans l'école ?	L'IA en fonction de la notification de la MDA et du contrat de l'AVS		
Qui détermine l'emploi du temps général de l'AVS ?	IA et le directeur		
Qui détermine l'emploi du temps général de la classe ?	X		
Qui détermine la place de l'élève dans la classe ?	X	X	+ Les services de soin
Qui détermine la place de l'AVS dans la classe ?	X	X	
Qui détermine la modalité de présence de l'AVS ?			
- En situation de classe ?	X		
- En situation d'atelier ?	X + l'équipe enseignante si décloisonnements		
- Dans une pièce extérieure ?	Impossible !		
Déplacement / Sécurité			
Qui gère les déplacements ?			
- Dans la classe ?	X	X	
- Dans la cour ?	Les enseignants de surveillance dans la cour. L'AVS peut aider à la surveillance spécifique de l'élève si la pathologie le justifie.		
- Hors de l'école ?			Les parents
Qui assure la sécurité de l'élève ?	X	X	
Qui est responsable de la surveillance de l'élève pendant la récréation ?	Les enseignants de surveillance dans la cour		
Hygiène			
Qui met en œuvre les gestes d'hygiène non spécialisés ?		X et dans ce cas l'AVS peut être seul avec l'élève	
Qui met en œuvre les gestes médicaux ?			X Services de soin, médecin ou infirmière
Repas et péri scolaire			
Qui gère l'élève lors des repas ?		X Exceptionnel	Personnel communal
Qui gère l'élève lors des activités péri scolaires ?			Personnel communal
Gestion des besoins			
Qui met en œuvre la différenciation pédagogique ?	X		
Qui adapte les supports en fonction du handicap ?	X en collaboration avec l'AVS / SESSAD		
Qui adapte et reformule les consignes ?	X	X	
Qui met en œuvre les adaptations proposées?		X	
Relations			
Qui fait le lien avec les services de soin ?	X ou le directeur		
Qui met en œuvre les aides techniques ?		X	X SESSAD
Qui rend compte des difficultés liées au handicap à la famille ?	X		
Qui rend compte de la scolarité de l'élève à la famille ?	X		
Qui rend compte de la scolarité lors des ESS ?	X		
Qui rend compte de l'accompagnement lors des ESS ?		X	
Qui participe à toute réunion concernant l'élève ?	X	X AVS tenu de participer à toutes les réunions	
Sortie scolaire et extra scolaire			
Qui sollicite l'IA pour les sorties scolaires avec ou sans nuitée ?	Une demande d'autorisation (par mail) doit être faite par l'enseignant à Mme POTEL qui rédigera un ordre de mission		
Situation de crise			
Qui gère l'élève lors des situations de crise ?	X	X	